

CONDITIONS D'ACCES POUR SUIVRE LA FORMATION AIDE-SOIGNANTE

1/ Vous devez avoir minimum 17 ans à la date de l'entrée en formation, il n'est pas prévu d'âge limite supérieur

2/ Vous devez réussir aux épreuves de sélection

3/ Vous devez avoir un mode de financement (obligatoire pour entrer en formation)

4/ Vous devez être à jour dans votre vaccination, notamment celle de l'hépatite B qui est obligatoire pour entrer en formation. Le schéma vaccinal de l'hépatite B étant assez long, nous attirons votre attention sur la nécessité d'anticiper votre vaccination